



Établissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles
de Grenoble Saint Ismier

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricoles

1 Chemin de Charvinière
38332 Saint-Ismier Cedex
Tél. 04 76 52 52 18 - Fax 04 76 52 52 22

cfppa.grenoble@educagri.fr
www.edp.educagri.fr
Siret : 193 818 176 00037
N° de déclaration d'activité : 82 83 04556 38



Apprentissage - liste des fournitures BP aménagements paysagers

Une liste du matériel complémentaire peut vous être donnée le jour de la rentrée,
(suivant les formateurs)

Pour l'enseignement professionnel :

- Les apprentis du **secteur privé** : consulter le site internet de l'établissement/cfppa une information est donnée dans les informations pratiques. A la rentrée, votre formateur référent vous donnera des informations plus précises.
- Les apprentis du **secteur public** : consulter le site internet de l'établissement /cfppa.

Les apprentis qui étaient déjà en apprentissage l'an passé doivent venir avec leur matériel.

Enseignement général
Un agenda
Une trousse
Des stylos (bleu, noir, vert et rouge)
Crayons papier et gomme
Crayons de couleur
Une règle, une équerre, un rapporteur
Une calculatrice
Un compas
Des classeurs grand format (des pochettes plastiques)
Des feuilles simples à carreaux grand format
Un cahier grand format
Des tubes de colle
Du blanc correcteur
Des surligneurs
Des pochettes cartonnées
Une clé USB

Chaque apprenti doit être en possession de ses fournitures d'enseignement général
tous les jours et doivent être réapprovisionnées régulièrement.